

## Braccio, Nadia

---

**De:** Andreeanne Poitras [andy@redfoxco.ca]  
**Envoyé:** 4 mars 2014 12:11  
**À:** Greffe  
**Objet:** À verser au dossier R-3863-2013 (observations) et au dossier R-3854-2013 phase 2 (observations)

À qui de droit,

Je m'oppose à l'installation de compteurs intelligents dans mon quartier, dans ma ville, dans ma province, dans mon pays.

Je trouve irresponsable que le gouvernement appui une initiative qui a si peu été étudiée et dont les conséquences sont néfastes pour la santé. Je vous éviterai de vous citer les nombreuses études sur ces conséquences, sachant très bien qu'elles sont publiques et facilement accessibles.

Je vous inviterais à penser plus loin que le bout de votre nez en respectant les citoyens et citoyennes du Québec, leur droit à la santé, ainsi que ceux des générations futures. Nous avons en 2014 des preuves et des manifestations concrètes sur les impacts environnementaux de nos comportements irresponsables des décennies antérieures. Je me demande pourquoi notre gouvernement choisi d'agir à l'aveugle, répétant un modèle d'erreur déjà bien établi.

Il y a chez nos voisins européens, un principe applicable à toute initiative nationale. Il s'agit du principe de précaution:

*En cas de risque de dommages graves ou irréversibles, l'absence de certitude scientifique absolue ne doit pas servir de prétexte pour remettre à plus tard l'adoption de mesures effectives visant à prévenir la dégradation de l'environnement. (1992, Principe 15 de la Déclaration de Rio.)*

L'installation de compteurs intelligents, émetteurs d'onde et de champs électromagnétiques, est une initiative qui devrait, selon ce principe, être immédiatement arrêtée. Ma mère étant gravement affectée par ce projet, je suis touchée de près par les conséquences vives qu'ont ces compteurs sur les humains. Au nom de sa dignité et de celle de tous les électro-sensibles, je vous demande de considérer ma demande de retrait de ces compteurs.

Au nom du droit à la santé, au nom de la protection de l'environnement, au nom du respect de la démocratie, je vous demande de cesser ce projet le plus rapidement possible et de rétroactivement retirer tous les compteurs intelligents qui ont été installés.

Bien à vous,

Andréanne Isabelle Poitras

T 514.846.3000 F 514.846.3001 C 514-834-8338  
[andy@redfoxco.ca](mailto:andy@redfoxco.ca) | [www.redfoxco.ca](http://www.redfoxco.ca)

VP Marketing  
RedFoxCo | Creating Lifestyle Developments  
124, rue McGill, 2nd Floor  
Montréal, QC, H2Y 2E5 Canada